

## I - Généralités sur le lot

**Résumé :** Issues de la circulaire n° 91 - 71 du 14 mai 1991  
Les objectifs sont la connaissance permanente aussi exhaustive que possible des espaces naturels, terrestres et marins, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux rares et menacées.  
- Les zones de type 1 : secteurs de superficie en général limitée, caractérisés par leur intérêt biologique remarquable.  
- Les zones de type 2 : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

**Producteur des données :** DREAL CA

**Type de schéma spatial :** schéma utilisateur **Langue :** Français

**Schéma spatial utilisateur :** Spaghetti **Jeu de caractères :** ISO 8859-10

**Objectif de la production :**

**Echelles d'application prévues :** **minimum :** 1/ 100000  
**maximum :** 1/ 25000

**Utilisation potentielle :** 2 couches disponibles :  
- ZNIEFF 1  
- ZNIEFF 2

**Référence de documents :** source : MNHN/IEGB/SPN - DREAL - MEDD

## II - Qualité de lot

**Généalogie :** Les ZNIEFF de 1ère génération ont été numérisées à partir des 25 000 IGN calées. Les ZNIEFF de 2ème génération ont été numérisées sur le scan 25, éventuellement appuyées de la BD Ortho.

**Date de validité :** 01/10/2009

**Eléments de qualité :**

**Fréquence de mise à jour :** Lors de la mise à jour ou de la création

**Référentiel :** scan25

## III - Référence des métadonnées

**Date de création :** 31/03/2003 16:36:38 **Date de dernière mise à jour :** 05/10/2009 11:37:00

## IV - Système de référence spatial

**Système de positionnement :**

Direct

**Identificateur du système de positionnement direct :** RGF93 (Merid. Greenwich)

**Nom du système de positionnement direct :** France Lambert 93 (Borne Europe)

Indirect

**Nom du système de positionnement indirect :**

**Nom de la classe de localisation :**

**Date de référence :**

**Administrateur du système de référence :**

## V - Emprise

**Etat de l'emprise :** régionale **Date de validité de l'emprise :** 01/07/2004

**Surface de délimitation :**

**Surface couverte :** région champagne-ardenne

## VI - Définition des données

**Description textuelle générale :** La procédure d'élaboration du fichier est la suivante :

- L'inventaire Z.N.I.E.F.F. est réalisé à l'échelle régionale par des spécialistes dont le travail est validé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (C.S.R.P.N) nommé par le préfet de région. Les données sont ensuite transmises au Muséum national d'histoire naturelle pour évaluation et intégration au fichier national informatisé.
- Cet inventaire est permanent : une actualisation régulière du fichier est programmé pour inclure de nouvelles zones décrites, exclure des secteurs qui ne représenteraient plus d'intérêt et affiner, le cas échéant, des délimitations de certaines zones.

**Thésaurus :**

**Liste des Objets :**

■ ZNIEFF1		inventaire-znieff1	Polygone	
▣	ID_SPN	identifiant national du Muséum	Caractère	9
	-			
▣	NOM	nom	Caractère	
	-			
▣	surface	surface	Flottant	
	-			
▣	TZ	type de-znieff	Caractère	
	- 1	ZNIEFF de type-1		
	- 2	ZNIEFF de type-2		VOIR PAGES SUIVANTES
■ ZNIEFF2		inventaire-znieff2	Polygone	
▣	ID_SPN	identifiant Muséum	Caractère	
	-			
▣	NOM	nom	Caractère	
	-			
▣	surface	surface		
	-			
▣	TZ	type de-znieff	Caractère	
	- 1	ZNIEFF de type-1		
	- 2	ZNIEFF de type-2		

## VII - Métadonnées administratives

<b>Organismes :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Nom : DREAL Champagne-Ardenne - Service Milieux Naturels</li><li>Nom abrégé : DREAL CA/SMN</li><li>Adresse : 40 boulevard Anatole France 51022 Châlons-en-Champagne Cedex Tél : 03.51.41.62.00</li><li>Réf. Internet : <a href="http://www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr">http://www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr</a></li><li>Rôle : Producteur</li> <li>■ Nom : Groupe Régional d'Etude de la Faune, Flore et des Ecosystèmes</li><li>Nom abrégé : G.R.E.F.F.E</li><li>Adresse : BP 224 52007 CHAUMONT CEDEX</li><li>Réf. Internet :</li><li>Rôle : Auteur de la fiche</li> <li>■ Nom : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel</li><li>Nom abrégé : CSRPN</li><li>Adresse : DREAL-CA 40 boulevard Anatole France 51022 Châlons-en-Champagne Cedex</li><li>Réf. Internet :</li><li>Rôle : Intégrateur</li></ul>
<b>Contact :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Nom : Mission systèmes d'information et connaissance</li><li>Adresse : DREAL CA 40 boulevard Anatole France 51022 Châlons-en-Champagne Cedex tél : 03.51.41.62.35 - fax : 03.51.41.62.01</li> <li>Rôle du contact : Administrateur</li></ul>
<b>Restrictions d'utilisation :</b>	Donnée publique soumise à la lecture de l'avertissement accompagnant la donnée
<b>Propriété intellectuelle :</b>	DREAL CA
<b>Unité de diffusion :</b>	région champagne-ardenne
<b>Tarif :</b>	gratuit sur internet
<b>Formats :</b>	MIF/MID Shape files ESRI (*.SHP)
<b>Modalités de commande :</b>	Téléchargement sur internet
<b>Chemin d'accès :</b>	
<b>Accès en ligne :</b>	<a href="http://www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr">http://www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr</a>
<b>Autres services offerts :</b>	
<b>Supports :</b>	

## ZNIEFF de type 1

(Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique de type 1)

<p><b>Définition :</b></p>	<p><b>Espaces d'application</b>                  Les secteurs de l'ensemble du territoire national, terrestre, fluvial et marin (départements d'outre-mer compris) particulièrement intéressants sur le plan écologique, notamment en raison de l'équilibre ou de la richesse des écosystèmes qu'ils constituent, de la présence d'espèces végétales ou animales rares et menacées.</p> <p><b>Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mieux connaître le patrimoine naturel en contribuant à l'inventaire des richesses écologiques, faunistiques et floristiques du territoire national.</li> <li>● Etablir un inventaire cartographié constituant une des bases scientifiques majeures de la politique nationale de protection de la nature.</li> <li>● Avoir une base de connaissances associée à un zonage accessible à tous dans l'optique d'améliorer la prise en compte des espaces naturels avant tout projet, de permettre une meilleure détermination de l'incidence des aménagements sur ces milieux et d'identifier les nécessités de protection de certains espaces fragiles.</li> </ul> <p>On distingue deux types de ZNIEFF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● les zones de type I, secteurs d'une superficie en général limitée, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional. Ces zones sont particulièrement sensibles à des équipements ou à des transformations même limitées ;</li> <li>● les zones de type II, grands ensembles naturels (massif forestier, vallée, plateau, estuaire, etc.) riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Dans ces zones, il importe de respecter les grands équilibres écologiques, en tenant compte, notamment, du domaine vital de la faune sédentaire ou migratrice.</li> </ul> <p><b>Acte juridique d'institution</b>                  Il n'y a pas d'acte juridique d'institution des ZNIEFF, puisqu'il s'agit d'un inventaire scientifique.                  L'inventaire des ZNIEFF constitue le point fort de l'inventaire national du patrimoine naturel (art. L. 411-5 du code de l'environnement).                  Les données scientifiques recueillies et validées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), sont centralisées dans une base de données régionale spécifique qui est transmise au Service du patrimoine naturel du Muséum national d'histoire naturelle qui les valide définitivement et en assure la gestion informatisée.</p> <p>Définition issue de : ATEN, fiches juridiques 15/09/2005. Pour plus d'info. : <a href="http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/?arbo=les_fiches&amp;sel=reste:fiche&amp;val=0:30">http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/?arbo=les_fiches&amp;sel=reste:fiche&amp;val=0:30</a></p>
<p><b>Références juridiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le programme ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique) a été lancé en 1982 par le ministère chargé de l'environnement en coopération avec le Secrétariat de la faune et de la flore (actuel Service du patrimoine naturel) du Muséum national d'histoire naturelle ;</li> <li>● Article L. 411-5 du Code de l'environnement ;</li> <li>● Articles R. 411-22 à R. 411-30 du Code de l'environnement ;</li> <li>● Circulaire n° 91-71 du 14 mai 1991 relative aux ZNIEFF ;                         <ul style="list-style-type: none"> <li>● Circulaire DNP/CC n°2004-1 du 26 octobre 2004 relative à la mise en œuvre du décret n°2004-292 du 26 mars 2004 relatif au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et modifiant le code de l'environnement.</li> </ul> </li> </ul>

<b>Constitution géométrique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 table à polygones.</li> </ul>			
<b>Remarque :</b>	Ce lot de données ne concerne que les ZNIEFF actualisées.			
<b>Nom de fichier proposé :</b>	ZNIEFF1_S_R21			
<b>Type de fichier :</b>	SIG			
<b>Disponibilité :</b>	DREAL de région			
<b>Attributs :</b>				
<b>Contenu</b>	<b>Libellé</b>	<b>Type</b>	<b>Taille</b>	<b>Remarques</b>
Identifiant national	ID-NAT	texte	9	Fourni automatiquement par le logiciel ZNIEFF
Nom	Nom	texte	160	Doit être identique à celui utilisé dans la base ZNIEFF
Identifiant régional	Id_Reg	texte	5	C'est l'identifiant national auquel ont été ôtés les 4 premiers caractères (2100)
Date de 1e description	Date_Crea	date		Date de première description de la zone (Il s'agit d'une année).
Date de dernière mise à jour	Date_Dern_Maj	date		Date de dernière mise à jour des informations sur la zone (Il s'agit d'une année).
Nature de la dernière mise à jour	Nat_Dern_Maj	texte	3	Valeurs possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>MOD pour «modification d'une zone existante» ;</li> <li>M/T pour «modification d'une zone existante et changement de type de zone» ;</li> <li>FUS pour «fusion de zones existantes» ;</li> <li>NZ pour «nouvelle zone».</li> </ul>
Date de la validation	Date_Valid	date		Date de la dernière validation de la description en vigueur.
Nature de la validation	Nat_Valid	texte	5	Valeurs possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>CSRPN pour «Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel» ;</li> <li>MNHN pour «Museum National d'Histoire Naturelle».</li> </ul>
Type de zone	Typ_Zon	texte	1	Valeur possible : <ul style="list-style-type: none"> <li>1 pour «zone de type I».</li> </ul> Attribut utile lorsque les tables des

				zones de type I et II sont fusionnées.
Surface officielle	Surf_Off_ha	flottant		La surface est exprimée en hectares ; il s'agit de la surface déclarée dans la base de données « ZNIEFF », même si elle est différente de celle mesurée.
Surface mesurée	Surf_SIG_ha	flottant		La surface est exprimée en hectares ; il s'agit de la surface mesurée selon la méthode de calcul dite « sphérique ».
Altitude minimale officielle	Alti_Mini_Off_m	entier		L'altitude est exprimée en mètres ; il s'agit de l'altitude minimale déclarée dans la base de données « ZNIEFF », même si elle est différente de celle mesurée.
Altitude maximale officielle	Alti_Maxi_Off_m	entier		L'altitude est exprimée en mètres ; il s'agit de l'altitude maximale déclarée dans la base de données « ZNIEFF », même si elle est différente de celle mesurée.
Département(s)	Dept	Texte	8	Département(s) dans le(s)quel(s) se trouve la zone.
Rédacteurs	Redac	texte	20	Identité du rédacteur du formulaire, identifié par son nom (accompagné éventuellement du nom de l'organisme auquel il appartient) ; il s'agit de la personne qui a effectué la synthèse des informations permettant de décrire la ZNIEFF et réalisé la rédaction du formulaire dans la base de données « ZNIEFF ».
Observations	Observations	texte	100	

## ZNIEFF de type 2

(Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique de type 2)

<p><b>Définition :</b></p>	<p><b>Espaces d'application</b>                  Les secteurs de l'ensemble du territoire national, terrestre, fluvial et marin (départements d'outre-mer compris) particulièrement intéressants sur le plan écologique, notamment en raison de l'équilibre ou de la richesse des écosystèmes qu'ils constituent, de la présence d'espèces végétales ou animales rares et menacées.</p> <p><b>Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mieux connaître le patrimoine naturel en contribuant à l'inventaire des richesses écologiques, faunistiques et floristiques du territoire national.</li> <li>● Etablir un inventaire cartographié constituant une des bases scientifiques majeures de la politique nationale de protection de la nature.</li> <li>● Avoir une base de connaissances associée à un zonage accessible à tous dans l'optique d'améliorer la prise en compte des espaces naturels avant tout projet, de permettre une meilleure détermination de l'incidence des aménagements sur ces milieux et d'identifier les nécessités de protection de certains espaces fragiles.</li> </ul> <p>On distingue deux types de ZNIEFF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● les zones de type I, secteurs d'une superficie en général limitée, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional. Ces zones sont particulièrement sensibles à des équipements ou à des transformations même limitées ;</li> <li>● les zones de type II, grands ensembles naturels (massif forestier, vallée, plateau, estuaire, etc.) riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Dans ces zones, il importe de respecter les grands équilibres écologiques, en tenant compte, notamment, du domaine vital de la faune sédentaire ou migratrice.</li> </ul> <p><b>Acte juridique d'institution</b></p> <p>Il n'y a pas d'acte juridique d'institution des ZNIEFF, puisqu'il s'agit d'un inventaire scientifique.</p> <p>L'inventaire des ZNIEFF constitue le point fort de l'inventaire national du patrimoine naturel (art. L. 411-5 du code de l'environnement).</p> <p>Les données scientifiques recueillies et validées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), sont centralisées dans une base de données régionale spécifique qui est transmise au Service du patrimoine naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) qui les valide définitivement et en assure la gestion informatisée.</p> <p>Définition issue de : ATEN, fiches juridiques 15/09/2005. Pour plus d'info. : <a href="http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/?arbo=les_fiches&amp;sel=reste:fiche&amp;val=0:30">http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/?arbo=les_fiches&amp;sel=reste:fiche&amp;val=0:30</a></p>
<p><b>Références juridiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le programme ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique) a été lancé en 1982 par le ministère chargé de l'environnement en coopération avec le Secrétariat de la faune et de la flore (actuel Service du patrimoine naturel) du Muséum national d'histoire naturelle ;</li> <li>● Article L. 411-5 du Code de l'environnement ;</li> <li>● Articles R. 411-22 à R. 411-30 du Code de l'environnement ;</li> <li>● Circulaire n° 91-71 du 14 mai 1991 relative aux ZNIEFF ;                         <ul style="list-style-type: none"> <li>● Circulaire DNP/CC n°2004-1 du 26 octobre 2004 relative à la mise en œuvre du décret n°2004-292 du 26 mars 2004 relatif au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et modifiant le code de l'environnement.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Constitution</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 table à polygones.</li> </ul>

<b>géométrique</b>				
<b>Remarque :</b>		Ce lot de données ne concerne que les ZNIEFF actualisées.		
<b>Nom de fichier proposé :</b>		ZNIEFF2_S_R21		
<b>Type de fichier :</b>		SIG		
<b>Disponibilité :</b>		DREAL de région		
<b>Attributs :</b>				
<b>Contenu</b>	<b>Libellé</b>	<b>Type</b>	<b>Taille</b>	<b>Remarques</b>
Identifiant national	ID-NAT	texte	9	Fourni automatiquement par le logiciel ZNIEFF
Nom	Nom	texte	160	Doit être identique à celui utilisé dans la base ZNIEFF
Identifiant régional	Id_Reg	texte	5	C'est l'identifiant national auquel ont été ôtés les 4 premiers caractères (2100)
Date de 1e description	Date_Crea	date		Date de première description de la zone (Il s'agit d'une année).
Date de dernière mise à jour	Date_Dern_Maj	date		Date de dernière mise à jour des informations sur la zone (Il s'agit d'une année).
Nature de la dernière mise à jour	Nat_Dern_Maj	texte	3	Valeurs possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>● MOD pour «modification d'une zone existante» ;</li> <li>● M/T pour «modification d'une zone existante et changement de type de zone» ;</li> <li>● FUS pour «fusion de zones existantes» ;</li> <li>● NZ pour «nouvelle zone».</li> </ul>
Date de la validation	Date_Valid	date		Date de la dernière validation de la description en vigueur.
Nature de la validation	Nat_Valid	texte	5	Valeurs possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>● CSRPN pour «Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel» ;</li> <li>● MNHN pour «Museum National d'Histoire Naturelle».</li> </ul>
Type de zone	Typ_Zon	texte	1	Valeur possible : <ul style="list-style-type: none"> <li>● 2 pour «zone de type II».</li> </ul> Attribut utile lorsque les tables des zones de type I et II sont fusionnées.



Surface officielle	Surf_Off_ha	flottant		La surface est exprimée en hectares ; il s'agit de la surface déclarée dans la base de données « ZNIEFF », même si elle est différente de celle mesurée.
Surface mesurée	Surf_SIG_ha	flottant		La surface est exprimée en hectares ; il s'agit de la surface mesurée selon la méthode de calcul dite « sphérique ».
Altitude minimale officielle	Alti_Mini_Off_m	entier		L'altitude est exprimée en mètres ; il s'agit de l'altitude minimale déclarée dans la base de données « ZNIEFF », même si elle est différente de celle mesurée.
Altitude maximale officielle	Alti_Maxi_Off_m	entier		L'altitude est exprimée en mètres ; il s'agit de l'altitude maximale déclarée dans la base de données « ZNIEFF », même si elle est différente de celle mesurée.
Département(s)	Dept	Texte	8	Département(s) dans le(s)quel(s) se trouve la zone.
Rédacteurs	Redac	texte	20	Identité du rédacteur du formulaire, identifié par son nom (accompagné éventuellement du nom de l'organisme auquel il appartient) ; il s'agit de la personne qui a effectué la synthèse des informations permettant de décrire la ZNIEFF et réalisé la rédaction du formulaire dans la base de données « ZNIEFF ».
Observations	Observations	texte	100	